

Maintenance de véhicules : Option A : Voitures particulières Option B : Véhicules de transport routier Option C : Motocycles

RNCP19118 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	CAP — Certificat d'aptitude professionnelle
Code(s) NSF	252
Formacode(s)	23637, 23635
Code(s) ROME	I1604
Code(s) CFD	50025218 (CAP), 50025219 (CAP), 50025220 (CAP)
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/01/2025

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE · SIRET : 11004301500012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Les activités principales de ce technicien ou cette technicienne consistent à :

- réaliser les opérations de maintenance périodique et corrective ;
- participer au diagnostic sur les véhicules ;
- réceptionner et restituer le véhicule ;
- participer à l'organisation de la maintenance.

Dans toutes ses activités, le (la) titulaire du certificat d'aptitude professionnelle maintenance des véhicules doit :

- s'inscrire dans la démarche qualité et commerciale de son entreprise ;
- respecter les règles du système de management « Hygiène – Sécurité – Environnement » (HSE) en assurant la préservation de la santé, de la sécurité des personnes, des biens et de l'environnement ;
- respecter les temps impartis, les consignes et procédures en vigueur dans l'entreprise.

Il (elle) intervient plus précisément en fonction de sa formation dans les domaines de la maintenance :

- des voitures particulières ;
- des véhicules de transport routier ;
- des motocycles.

Chacun de ces domaines professionnels correspond à une option du certificat d'aptitude professionnelle maintenance des véhicules.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

La maintenance des véhicules est en constante évolution, en conséquence le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle maintenance des véhicules devra être capable d'actualiser régulièrement ses compétences et d'intégrer dans sa pratique professionnelle, les acquis de sa formation tout au long de la vie.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle maintenance des véhicules (MV) est amené à exercer son activité de service dans tous les domaines de la maintenance des véhicules :

- dans les entreprises qui dépendent des réseaux des constructeurs ;
- dans les entreprises qui traitent les véhicules toutes marques ;
- dans les services de maintenance des entreprises de transport ;
- dans les services de maintenance de flottes de véhicules.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

mécanicien véhicules

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Lien formation-emploi, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	1 910 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (37 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	G0B41 — Ouvriers mécaniciens de véhicules · tension 5/5 (Très élevée) G1X71 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance de véhicules · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 431
Jugés difficiles à recruter	71 %
Emplois saisonniers	5 %
Familles professionnelles (FAP)	G0B41 — Ouvriers mécaniciens de véhicules G1X71 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance de véhicules

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury est présidé par un conseiller de l'enseignement technologique choisi parmi les personnes qualifiées de la profession. Il est composé à parts égales : - d'enseignants des établissements scolaires publics, privés sous contrat et des centres de formation d'apprentis ;

- de professionnels choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

idem

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

idem

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	6 914 €
-------------------------	---------

Selon la branche	4 699 € – 7 807 €
------------------	-------------------

Prise en charge	Branches concernées
6 914 €	Valeur par défaut · 194 branches
7 807 €	CPN de la branche des Services de l'Automobile, CPNE conjointes du bâtiment et des travaux publics, CPNE des Métiers de la Transformation des Grains, CPNE des réseaux de transports publics urbains de voyageurs, CPNE transport et activités auxiliaires
5 688 €	CPNEF inter-secteurs papier carton, CPNEFP de la métallurgie
5 435 €	CNPE de la Plasturgie et des Composites, CPNEFP Remontées Mécaniques et Domaines Skiabiles
7 066 €	CPNEFP Sports Loisirs
6 987 €	CPNE autoroutes
6 059 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
5 866 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil
5 673 €	CPNEFP de la branche des industries et commerces de la récupération
5 515 €	CPNE du Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire
4 699 €	CPNE de la branche assainissement et maintenance industrielle

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	01/01/2025
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP2440

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP39809

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.onisep.fr>

<http://www.cndp.fr>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	4 342
Montant total engagé	10 510 519 €
Coût moyen par dossier	2 421 €
Durée moyenne	536 h
Période	01/2020 – 01/2025
France compétences	89 %
Reste à charge titulaire	5 %
France Travail	4 %
Régions	1 %
Entreprise	0 %
Compte d'engagement citoyen	0 %
OPCO	0 %
État	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.